

Nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle formule : une variante des semaines d'études de mouvements ou d'hommes qui ont compté dans l'histoire de la foi chrétienne.

Nous vous proposons de nous retrouver sur les pas des Vaudois. Au programme : tourisme dans les vallées italiennes du Piémont, visites, randonnées, un peu d'histoire, de chant choral de psaumes vaudois...

Nous avons été sollicités par Daniel Oddon qui sera notre guide pour organiser cette destination dans les vallées vaudoises italiennes, nous espérons que plusieurs apprécierons aussi !

Dès le XI<sup>ème</sup> siècle, des chrétiens qui seront appelés « vaudois » s'opposent à la richesse du clergé et à l'organisation qui se met en place dans l'Eglise. Ils sont surtout actifs en France, Germanie, Lombardie. Ils estiment que le message de Jésus-Christ est trahi. Ce mouvement vaudois, qui promeut la pauvreté et la diffusion des textes bibliques en langue populaire, connaît une expansion rapide, en particulier le mouvement des « pauvres de Lyon » conduit par Pierre Valdo. Le discours réformateur que portent les vaudois est condamné en 1184 par le concile de Vérone, qui les excommunie. En 1215, le quatrième concile de Latran les proclame hérétiques. Les Vaudois sont dès lors poursuivis et persécutés, ce qui les pousse à se disperser au sein d'une diaspora qui va de la Méditerranée à la Baltique. Malgré les persécutions dont ils ont été victimes, les Vaudois ont gardé jusqu'à aujourd'hui un ancrage dans les vallées alpines italiennes.

**Bon à savoir :** Quelques randonnées de moyenne montagne sont prévues. Nous logerons trois nuits à TORRE PELLICE (Italie) et quatre nuits à BOBBIO PELLICE (Italie). Chacun se rendra sur place par ses propres moyens (pensez au covoiturage)

Programme détaillé sur demande.

---

### Sur les pas des Vaudois du vendredi 31 juillet au vendredi 7 août 2020

Bulletin d'inscription à renvoyer

à **Etiennette Rouméas** 305 chemin des Vignes 07000 ST JULIEN en ST ALBAN

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél fixe.....portable.....

email.....

Je joins un chèque acompte de 50,- € (pour un couple 100,- €) à l'ordre de MELODY.

Je souhaite que vous me mettiez en contact avec une personne qui voudrait partager ma chambre.

Date et signature

**Tarif :** en chambre double ou triple : **380,- €** (le solde sera à verser 15 jours avant le début du séjour)  
Ce prix comprend la pension complète (hors boissons) ; la visite des sites; la cotisation à l'association Mélody.

Vous avez peut-être des amis qui aimeraient se joindre à nous. Faites librement connaître ce programme.